

Image not found or type unknown



Je demandes des explication sur le cas de ma mere ne en 1957

Par **nora62**, le **21/05/2008 à 22:07**

ma mere et ne en 1957 et na pas le droit ni a la carte de residence ni a la nationaliter francaiedepuis kel a fais sont demenagment alor je me posse des questiondes gens qui viennent de nul par et qui arrive a faire leur carte de resident je ne comprend pas et ca fais tres malmoi je suis resident en france depuis 5 ans ma soeur aussima grand a vecu la bas depuis les annee 50 alor monsieur de doige faireelle ne demande pas a voir c pappier mais d'etre prioritaire a c demande de visa pour aller voir sa mere ou meme d'avoir 1 laissez passerla france et tel 1 payer de droit comme on le dis ?merci madjid15@hotmail.fr